# Vaccination contre la grippe : la campagne est prolongée jusqu'au 29 février 2024

Comme vous le savez, la vaccination est recommandée pour les personnes atteintes de diabète, à risque de développer une forme grave de la grippe. Elle représente la meilleure façon de se protéger du virus et de ses complications.

Cette année, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé le 22 octobre. Nous avions publié une actualité à ce sujet.

Face à une circulation de forte intensité du virus, les autorités sanitaires ont décidé de prolonger la campagne pendant un mois supplémentaire. En effet, selon les données de Santé publique France, la circulation des virus grippaux est toujours active en métropole comme en outre-mer (notamment Guadeloupe, Guyane et Martinique).

Les personnes à risque susceptibles de développer une forme grave de la grippe sont également celles à risque d'infection grave à la Covid-19. La Haute Autorité de santé (HAS) recommande donc que les personnes à risque soient également vaccinées contre la Covid-19.  Il est possible de se faire vacciner en même temps.

Pour toute question liée à vos vaccinations, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

En savoir plus :

La campagne de vaccination contre la grippe se déroulera du 17 octobre 2023 au 31 janvier 2024

Suis-je plus concerné par la grippe si je suis diabétique ?
Que faire pour me protéger de la grippe et en protéger les autres ?

Le site de l'Assurance maladie :
Spot vidéo « Ne choisissez pas, faites-vous vacciner contre la grippe et le Covid-19 »

*Crédit photo : RFBSIP/Adobe Stock*